



U3 P3 E1 C0



Descriptif type

Revêtement de sol textile aiguilleté U3 P3 en lés de 2 mètres

Fourniture d'un revêtement de sol textile aiguilleté, en lés de 2 mètres de large classé **U3 P3 E1 C0** de type Markant.

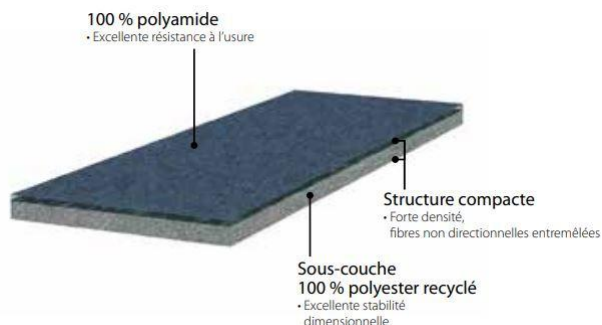
Conçu et fabriqué en **France**, il associera une résistance extrême au trafic (couche d'usure composée de fibres gros deniers 100 % polyamide, sur sous-couche 100 % polyester recyclé) et une efficacité acoustique déclarée $\Delta L_w = 21$ dB et une absorption acoustique de $\alpha_w = 0,15$ (H).

Il sera antistatique bureautique et adapté pour pose dissipatrice. En fin de vie, il sera 100 % valorisable, hors cadre amiante.

Il bénéficiera impérativement d'une garantie de 7 ans et pourra obtenir une extension jusqu'à **6 ans supplémentaires** (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant (1)).

Voir conditions sur www.forbo-flooring.fr

Découvrir l'ensemble de la gamme coloristique



Mode de pose et entretien

Mode de pose:

Pose collée : Mise en œuvre et type de colle (**609 Eurostar tex**) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12. Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti-humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.12. Notamment : Possibilité de mise en œuvre sur sous-couche d'interposition de type SARLIBASE T.E. de FORBO décrite pour les revêtements PVC dans l'Avis Technique du fabricant. L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant, à savoir des : plinthes complètes pour une aide à la remontée en plinthe avec finition de recouvrement et plinthes décoratives PVC colorées.

Nettoyage et entretien:

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant. La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.



Caractéristiques techniques

Dénomination commerciale	MARKANT
Classement UPEC	U3 P3 E1 C0
Certificat QB UPEC	304T-007
Épaisseur totale	5 mm
Couche d'usure	2,3 mm
Masse surfacique totale	1 200 g/m ² (-10 / +15 %)
Absorption acoustique	$\alpha_w = 0,15$ (H)
Réaction au feu	Bfl-s1* - n°2022/199-1 (CRET)
Classification selon NF EN 1307	33





U3 P3 E1 C0



Descriptif type

Revêtement de sol textile aiguilleté U3 P3 en lés de 2 mètres

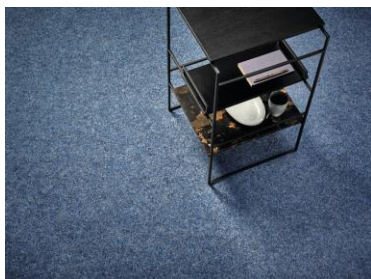
Fourniture d'un revêtement de sol textile aiguilleté, en lés de 2 mètres de large classé **U3 P3 E1 C0** de type Markant.

Conçu et fabriqué en **France**, il associera une résistance extrême au trafic (couche d'usure composée de fibres gros deniers 100 % polyamide, sur sous-couche 100 % polyester recyclé) et une efficacité acoustique déclarée $\Delta L_w = 21$ dB et une absorption acoustique de $\alpha_w = 0,15$ (H).

Il sera antistatique bureautique et adapté pour pose dissipatrice. En fin de vie, il sera 100 % valorisable., hors cadre amiante.

Il bénéficiera impérativement d'une garantie de 7 ans et pourra obtenir une extension jusqu'à **6 ans supplémentaires** (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant (1)).

Voir conditions sur www.forbo-flooring.fr



Fabrication

Lieu de production

[Reims](#) (France)

Notre usine est certifiée ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001 et SA 8000



Contenu recyclé en % de la masse totale du produit

50 %

Quantité d'électricité garantie d'origine renouvelable

100 %

Conformité REACH



Indicateur réchauffement climatique

Indicateur réchauffement climatique : le revêtement de sol aiguilleté Forte a fait l'objet d'une Analyse de Cycle de Vie et dispose d'une [FDES Aiguilleté en lés](#) conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A2 et à son complément national NF EN 15804+A2/CN et consultable sur [INIES](#) :

Indicateur Réchauffement climatique : **9,50 kg CO2 eq/m²** sur l'ensemble du cycle de vie pour une durée de vie de 25 ans.

Indicateur réchauffement climatique valeur dynamique (RE2020) : **17,24 kg CO2 eq/m²** pour une durée de vie de 50 ans



Qualité de vie intérieure et bien-être

Qualité de l'air intérieur : Conforme à la classe A+ de l'étiquetage réglementaire français



Emissions de TVOC à 28 jrs : < 100 µg/m³



Recyclage

En fin de vie, Markant sera 100 % valorisable via la filière [Optimum](#) hors cadre amiante

[Découvrez notre engagement en faveur de l'environnement](#)